



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

Année financière 2021

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier 2021 est déposé au conseil municipal ce lundi 9 mai 2022. Il est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant sans réserve, émis par Raymond Chabot Grant Thornton, Société de comptables professionnels agréés.

L'exercice financier consolidé 2021, incluant les états financiers de la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC) et du Quai des arts, s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 340 075 \$.

Résultats 2021 consolidés		
	Budget (\$)	Réel (\$)
Revenus	8 889 150	10 194 797
Charges et autres éléments	8 889 150	9 854 722
Excédent de fonctionnement de l'exercice	0	340 075

À elle seule, la Ville a dégagé un excédent de 245 770 \$. Encore une fois, l'achalandage du camping a permis d'augmenter ses revenus, soit 199 000 \$ de plus qu'anticipé. Le marché immobilier très actif en 2021 a aussi contribué à l'augmentation des revenus de la Ville pour cette période, notamment les revenus de droits de mutations immobilières ont dépassé le budget pour un montant de 80 000 \$ et les ventes de terrain, pour un montant de 91 000 \$.

Avec l'excédent réalisé en 2021, l'excédent accumulé consolidé est passé de 448 200 \$ au 31 décembre 2020 à 737 885 \$ au 31 décembre 2021. Bien que la situation financière au 31 décembre 2021 puisse paraître enviable, il faut tenir compte du contexte inflationniste actuel qui affectera à la hausse les dépenses et les projets d'investissements de la Ville. Il faudra donc s'assurer d'utiliser de façon judicieuse cet excédent pour être en mesure de continuer d'améliorer les infrastructures et les services de la Ville.

Investissements en immobilisations

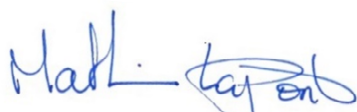
Les investissements en immobilisations se sont chiffrés à 1 007 927 \$ en 2021. Les principaux éléments sont les suivants :

- Recharge de la Route St-Louis (220 000 \$);
- Nouvelle surface terrain de tennis secteur OTJ (115 000 \$);
- Aménagement du Quai (40 000 \$);
- Piste cyclable du Banc (62 000 \$);
- Aménagement stationnement et station de recharge véhicules électriques (30 000 \$);
- Réaménagement et ameublement bâtiment des Arpents verts (78 000 \$);
- Divers équipements terrain de golf (61 000 \$);
- Projet en cours réfection de l'aréna (40 000 \$);
- Projet en cours réfection des conduites du camping (63 000 \$);
- Projet en cours Micromusée (22 000 \$).

Utilisation subvention COVID 19

La Ville de Carleton-sur-Mer a reçu une subvention de 218 000 \$ afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances de la ville pour les exercices 2020 et 2021. Cette subvention a été utilisée de la façon suivante :

Utilisation subvention COVID-19		
	2021 \$	2020 \$
Équipements de protection sanitaire	9 000	22 000
Équipements informatiques pour travail à distance	1 000	4 000
Perte de revenus de location de salles (Quai des arts, Arpents verts, Charles Dugas):	4 000	34 000
Perte de revenus de location de glace	6 000	19 000
Suspension intérêts arrérages de taxes	-	10 000
Embauche personnel ratio moniteur-jeune Camp de jour	4 000	9 000
Maintien des revenus de taxes versus hausse IPC	12 000	-
Élimination des déchets domestiques	46 000	38 000



Mathieu Lapointe, maire

Vous pouvez consulter les documents détaillés à carletonsurmer.com

